



- Courriel adressé au Directeur
Régional, le 30/07/2021.



Situations inquiétantes à la DRPF

Communiqué

De: "Solidaires Douanes PF" <polynesie-francaise@solidaires-douanes.org>
À: "Jean-Francois TANNEAU" <jean-francois.tanneau@douane.finances.gouv.fr>
Cc: "Contact" <contact@solidaires-douanes.org>, "Solidaires Douanes PF" <polynesie-francaise@solidaires-douanes.org>
Envoyé: Vendredi 30 Juillet 2021 14:26:21
Objet: Situations inquiétantes à la DRPF.

Bonjour M.le directeur,

Notre organisation syndicale a eu connaissance de certaines situations inquiétantes à la DRPF.

En tant que représentant au CHSCT, je souhaite vous rappeler que SOLIDAIRES DOUANES a alerté l'administration lors du CHSCT du 18 juin dernier du risque de circulation et d'introduction des variants liés au Covid-19 suite à la réouverture des frontières sans nécessité de motif impérieux. Nous avons donc demandé lors de cette séance un renforcement des mesures de prévention et de protection avec la diffusion à l'ensemble des agents d'un rappel de l'ensemble de celles-ci ainsi que le maintien du télétravail en situation covid.

Nos alertes et demandes n'ont pas trouvé d'écho jusqu'au courriel que Mme ESPANET a transmis le 27 juillet 2021 suite à une note du Haut-commissaire datée du 22 juillet 2021 rappelant notamment les gestes barrières et la distanciation à appliquer. Le télétravail est étrangement absent de son courriel.

Nous sommes inquiets sur la légalité du non retour de notification des conventions de Télétravail (TT) sur la période de Mars à juin 2021. Par ailleurs, compte-tenu du contexte épidémique avec l'explosion de cas de contamination au Variant Delta du Covid-19 en Polynésie, l'arrêt du télétravail à compter du 1er juillet 2021 est incompréhensible voire inconcevable. Effectivement, aucune instruction sur la reconduction de ce dispositif n'a été portée à la connaissance de l'ensemble des agents.

Ce dispositif permet pourtant de réduire la densification dans les services, donc de diminuer les risques de contamination et de propagation du virus au sein des services. Pour SOLIDAIRES DOUANES, il est urgent d'agir en prenant en considération les demandes de télétravail des agents. A cet effet, nous souhaitons connaître la situation de la commande des portables pour le télétravail.

Par ailleurs, nous notons que la note n° 21000657 relative au point d'information sur le déroulement de la campagne d'évaluation et de prévention des risques professionnels 2019-2021 diffusée aux agents le 28/07/2021, ne précise aucunement l'avis émis par le CHSCT. Nous sommes dans l'attente de la diffusion du DUERP / PAP de la DRPF à l'ensemble des agents.

Concernant l'organisation du concours d'ACP2 CEAPF en cours actuellement, je souhaite vous informer que notre organisation syndicale, a récemment pris connaissance de manière fortuite de l'arrêté du 21 mai 2021 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement dans la branche surveillance d'agents de constatation principaux des douanes de 2ème classe dans le Corps (CEAPF) organisés au titre de l'année 2021. C'est avec un grand étonnement que nous avons constaté que le Chef du POC, M. Manzoni Jean Michel compose le jury de ce concours CEAPF. Lors de la réunion d'information du 29/03/2021, nous vous avons pourtant, formulé notre opposition à la présence de cadres en exercice à la DRPF dans la composition du jury de ce concours et sollicité la participation de scrutateurs, afin de préserver et garantir l'impartialité.

Vous sembliez être à l'écoute et attentif à nos revendications. Mais au final, moins de 2 mois plus tard, dans l'obscurantisme le plus total, c'est tout et son contraire qui se produit. Ce choix est d'autant plus incompréhensible que vous nous aviez opposé le soit-disant manque d'impartialité concernant notre proposition de recrutement sur dossier. L'incohérence de cette nomination nous interpelle. Effectivement, son épouse Mme Manzoni Isabelle dirige le processus de recrutement à la DRPF.

Au nom de la transparence et de l'impartialité ainsi qu'à la lumière des éléments susmentionnés, SOLIDAIRES DOUANES souhaite le réexamen de la composition des membres du jury dudit concours et sollicite la présence de scrutateurs.

Dans l'espoir que la voix du personnel soit entendue et respectée, je vous souhaite une bonne fin de journée et un bon week-end.

Bien cordialement,

Pour SOLIDAIRES DOUANES de Polynésie

Marurai AGNIERAY

Représentant titulaire au CHSCT.

Co-secrétaire général de SOLIDAIRES DOUANES de Polynésie.